

<https://www.snetap-fsu.fr/Protocole-CFA-CFPPA-l-intersyndicale-recue-par-le-conseiller-du-ministre.html>



Protocole CFA-CFPPA : l'intersyndicale reçue par le conseiller du ministre

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -

Date de mise en ligne : dimanche 16 juin 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



CFAA/ CFPPA : UNE AUDIENCE SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOUTE

MAIS PEU D' AVANCÉES SIGNIFICATIVES A CE JOUR !

L'Intersyndicale a été reçue le 13 juin dernier par M Bonaimé, conseiller du Ministre accompagné de Mr Tronco et Mr Amiot-Chanal de la [DGER](#)

Le contexte national particulier avec toute une série d'actions sur la période des examens et des corrections a servi d'introduction à l'entrevue, avec en plus la référence à la lettre du ministre concernant le protocole de gestion des personnels CFPPA-[CFA](#) dans laquelle, le ministre indique très clairement qu'il « souhaite que la négociation se poursuive dans un esprit positif (...) et débouche sur un « mieux disant » pour les agents » (extrait du courrier du 17 mai 2019)

Les premiers acquis :

Le protocole sera porté par une circulaire ministérielle signée par le ministre c'est déjà un début d'acquis.

Ce protocole doit être mieux disant que le précédent a indiqué le conseiller technique du ministre c'est donc un deuxième acquis. Il faut maintenant que la DGER fasse de vraies propositions et arrête de jouer au « chat et à la souris » s'appuyant sur des lobbies.

L'Intersyndicale reste vigilante malgré un semblant d'ouverture et de bonne volonté à négocier. Après un moment d'échanges qui confirme l'existence de blocages notamment concernant la référence aux 1607 heures pour les enseignant.es et l'absence de grilles indiciaires indicatives, il a été convenu d'un nouveau groupe de travail à la rentrée.

L'Intersyndicale reste persuadée de la nécessité de maintenir la pression notamment dans le contexte de la réforme de la Fonction Publique et de l'apprentissage afin de peser sur la période de négociations qui reprendront à la rentrée. Des arbitrages politiques sont à prendre ! Rien n'est fait, tout est à faire et la mobilisation de tous les personnels ne pourra être que bénéfique dans le rapport nécessaire pour obtenir la circulaire ministérielle et son contenu négocié positivement pour les agents des CFA-CFPPA.

L'intersyndicale appelle donc les personnels à intensifier leur mobilisation et leur participation à l'action de refus des convocations aux examens !

lire le compte-rendu complet :



Protocole parties 2 et 3 : audience cabinet du ministre

L'intersyndicale

